

de Bagié, fille de Jean de Bagié, seigneur de Béreins et Mons et d'Andrée de Tarlet.

Etienne Faye, custode-curé de Sainte-Croix de Lyon, possesseur des fonds de la Duchère, obtint, le 18 janvier 1546, de messieurs les comtes de Lyon, un abbénevis pour disposer à son gré des eaux du ruisseau de Gorge et y faire les constructions qu'il jugerait à propos pour son usage.

Marguerite Ferlat, veuve et héritière d'Henri Faye, avocat, vendit, en 1577, la maison et les terres de la Duchère, avec description d'icelles et de leur contenance à sieur Jean-Baptiste Bruno.

Le 28 août 1579, ladite dame envoya sa procuration au sieur Seguin, pour passer vente d'autres neuf terres qu'elle s'était réservées et d'un moulin au même sieur Bruno.

Noble Jean-Baptiste Bruno, acquéreur du château de la Duchère, fut conseiller de ville, à Lyon, en 1577; il épousa demoiselle Marguerite Gros, fille de César Gros et d'Andrée de Renaud.

Le 16 décembre 1585, Marguerite Gros était veuve et héritière de noble Jean-Baptiste Bruno.

La tradition rapporte qu'en l'année 1600, Henri IV, venant à Lyon épouser Marie de Médicis, coucha au château de la Duchère, où l'on voit encore, de nos jours, une chambre dite de Henri IV.

En 1602, il y eut un décret sur les biens de Jean-Baptiste Bruno, par l'issue duquel les biens de la Duchère tombèrent à François Clapisson, seigneur de la Cour Montanay, Layer, Monténard, conseiller du roi et son procureur général en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, avocat du roi audit présidial.

François Clapisson fut échevin de Lyon en 1608 et 1609, et épousa Marguerite d'Ulims; c'est lui, dit-on, qui fit construire le bâtiment de la galerie de la Duchère.

En 1617, les biens de la Duchère furent vendus à messire Philibert, marquis de Nérestang, seigneur d'Aurec,